Recherche sur la réforme des admissions à Sciences Po





Axe politiques éducatives

Marco OBERTI

Sociologue, est professeur des universités à Sciences Po et chercheur au CRIS. Ses travaux les plus récents portent d'une part sur les inégalités urbaines et scolaires abordées sous l'angle de la ségrégation, et d'autre part sur les inégalités d'accès aux filières sélectives de l'enseignement supérieur et sur les programmes d'ouverture sociale des grandes écoles.

Alice PAVIE

Doctorante en sociologie au LEST (Aix-Marseille Université), sa thèse porte sur l'externalisation de la prise en charge des élèves dits « méritants » en éducation prioritaire. Elle mobilise les méthodes qualitatives et quantitatives pour analyser la genèse d'un espace lié à « l'égalité des chances », à la croisée des champs politique, associatif, économique et éducatif.

Mathieu ROSSIGNOL-BRUNET

Docteur en sociologie suite à une thèse réalisée au CERTOP (Université Toulouse Jean Jaurès), portant sur les aspirations d'orientation et parcours d'études licences dans les d'humanités. travaille plus généralement aux choix d'orientation du secondaire vers le supérieur, exploitant notamment les bases issues des plateformes Admission Post Bac et Parcoursup.

Une recherche en plusieurs volets

Cette recherche mobilise plusieurs bases de données relatives aux candidats et à leur lycée d'origine : données internes à Sciences Po, données Parcoursup, base APAE (DEPP).

Les résultats présentés ici portent sur la voie générale, mais nous analysons également les changements pour les deux autres voies. Un travail plus approfondi, enrichi d'une enquête qualitative, est mené sur un établissement CEP situé en zone rurale, de nouveaux conventionnements ayant été établis dans ce type d'établissements.

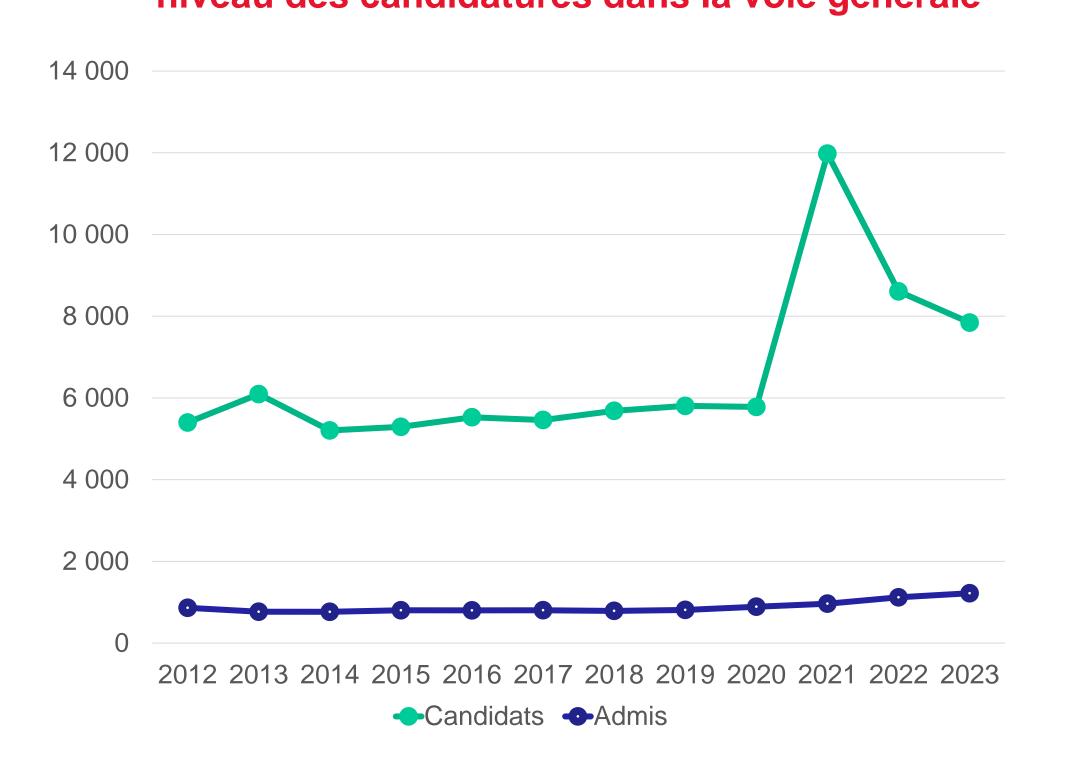
Une enquête post-admission réalisée annuellement depuis 2015 porte sur le rapport au concours (préparation, critères perçus comme les plus importants pour réussir), les aspirations d'orientation et d'études. Une comparaison avec Sciences Po Bordeaux est également en cours.

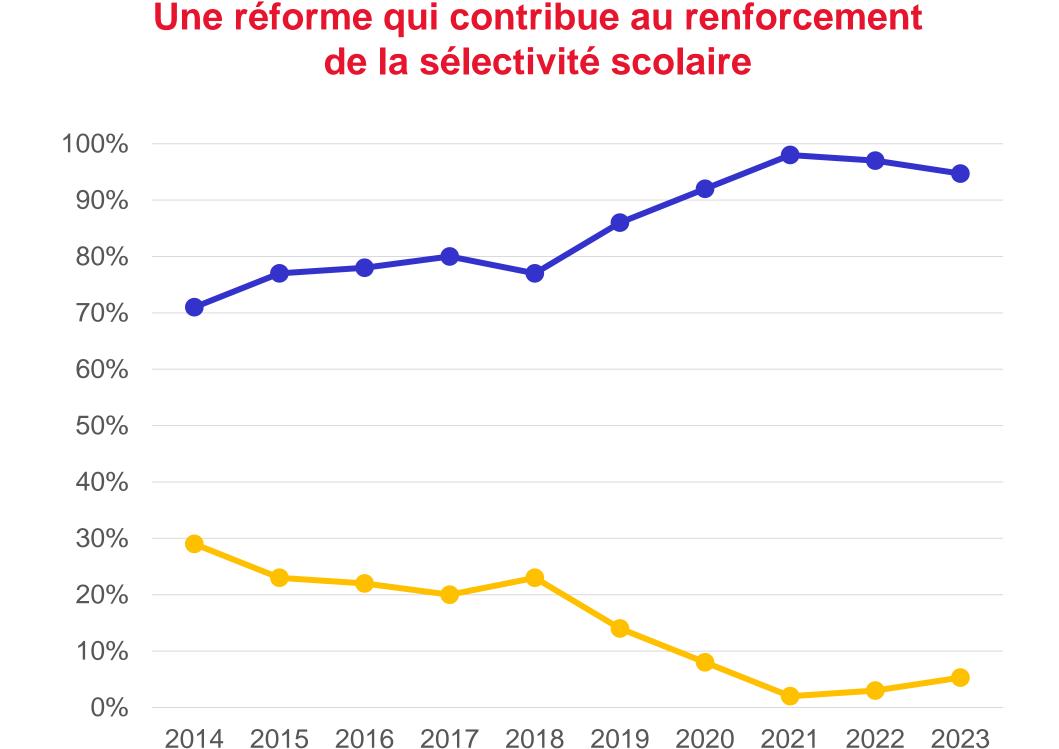
En 2021, Sciences Po Paris fait son entrée sur la plateforme Parcoursup et réforme ses modalités d'admission. Les candidats des différentes voies doivent désormais constituer un dossier évalué sur trois points : leurs notes obtenues aux épreuves du baccalauréat ; leur performance académique et leur trajectoire ; ainsi que des exercices rédactionnels. Les candidats admissibles passent ensuite une épreuve orale comptant pour un quart de la note finale.

La présente recherche (2021-2024) vise à déterminer quels sont les effets de ces transformations importantes sur le recrutement, en tenant compte du contexte de la réforme du baccalauréat et de la crise sanitaire.

Renforcement de l'attractivité de l'école et de la sélectivité du concours

Suite à l'arrivée sur Parcoursup, un appel d'air au niveau des candidatures dans la voie générale





L'entrée de Sciences Po dans Parcoursup s'est traduite par une hausse très importante du nombre de candidats en 2021. Le nombre d'admis étant resté relativement stable, la proportion de candidats non reçus a par conséquent augmenté. En 2022 puis en 2023, le nombre de candidats a diminué, se maintenant toutefois un niveau supérieur à la période pré-réforme.

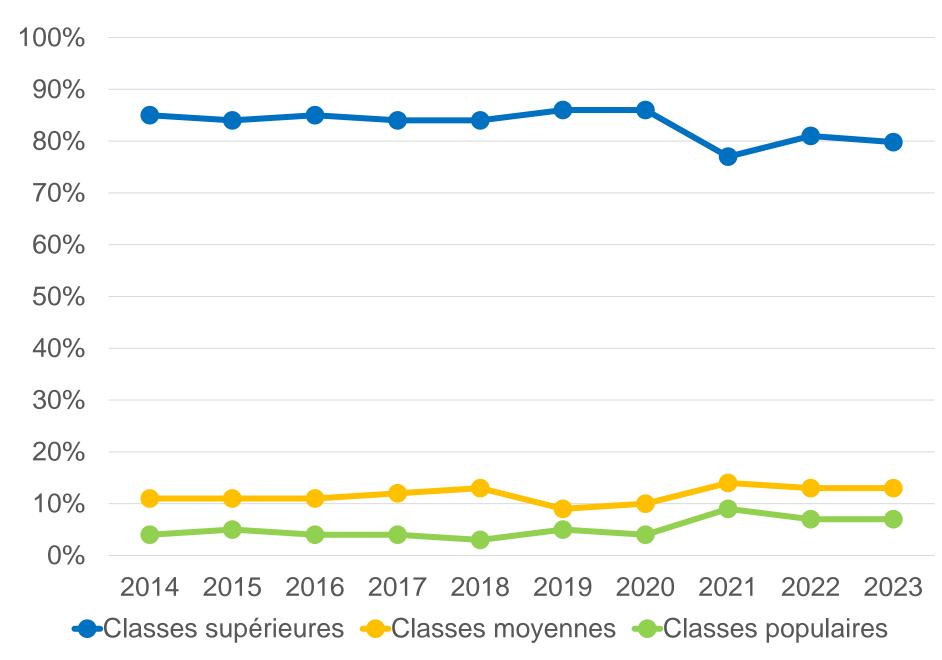
La sélection à l'entrée est avant tout scolaire : entre 3 et 5% seulement des admis par la voie générale ne sont pas titulaires d'une mention très bien au baccalauréat au cours des trois années post-réforme. Cette sélectivité scolaire s'est considérablement accrue au fil du temps, y compris pour la voie CEP. Le mode scolaire de légitimation des élites demeure ainsi dominant.

Mention bien ou moins
Mention très bien

Si l'exploitation de l'enquête post-admission montre que Sciences Po était le premier choix pour la majorité des inscrits (96%), l'arrivée sur la plateforme coïncide également avec une hausse non négligeable du nombre de désistements parmi les admis : en 2022, davantage de candidats ont donc été placés sur liste d'attente. Outre les classes préparatoires, les formations envisagées en cas de non-admission sont de plus en plus des licences sélectives ou des formations universitaires à l'étranger. Ces éléments témoignent d'une **reconfiguration du paysage du supérieur sélectif**.

Ouverture sociale et territoriale : des évolutions marginales

Un recrutement moins élitiste?



70% 60% 50% 40% 20% 10% 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

Et moins francilien?

Les candidats des classes supérieures sont très nettement majoritaires parmi les admis par la voie générale. Si leur part parmi les admis a diminué l'année consécutive à la réforme, elle a légèrement augmenté en 2022 puis est restée stable en 2023. Pour la voie CEP, la part d'admis des classes populaires se stabilise autour de 30%, tandis que celles des classes supérieures est passée de 43 à 48%.

L'entrée de Sciences Po sur Parcoursup a également eu pour conséquence de diversifier l'origine territoriale des admis. On observe une baisse du nombre de lycées ne présentant aucun candidat. Les admis franciliens sont moins nombreux, malgré une ré augmentation de la part des Parisiens en 2022. Notons enfin que les lycéens français de l'étranger ont intégré la voie d'admission générale depuis 2021.

Banlieues ouest Autres banlieues

LFE

On constate par ailleurs un rapport différencié au concours selon l'origine territoriale mais surtout l'origine sociale : les admis des classes populaires, tout comme ceux de la voie CEP, sont plus nombreux à considérer qu'un enseignant a joué un rôle déterminant dans leur préparation, tandis que ceux des classes supérieures mettent d'abord en avant le rôle de leurs parents.

Paris

→Autres régions →DROM

Modalités de sélection : l'effet du genre des candidats et du jury

Les **filles** obtiennent de meilleures notes que les garçons aux épreuves d'admissibilité. Toutefois, à caractéristiques sociales et scolaires identiques, elles **obtiennent à l'oral une note inférieure**, pour la voie générale comme CEP. Elles sont **moins pénalisées lorsque le jury est mixte** plutôt que composé uniquement de femmes ou uniquement d'hommes. Enfin, les garçons auditionnés par un jury uniquement en compagnie de filles obtiennent une note supérieure.